

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
DE LA PALMYRE-LES MATHES**

Association déclarée (journal officiel du 7 janvier 1964)

Siège : Mairie des Mathes

Collectif NEMO

Compte-rendu de la réunion du 16 février 2021 avec Madame la Maire des Mathes-La Palmyre

Présents : Monique Hyverneau Demain Les Mathes
 Bernard Crozon APLMLP
 André Rimbert APLMLP
 Marie Bascle Maire

Madame la Maire est assistée par une partie de son conseil municipal. Prise de parole principalement par Messieurs J.P. Caron, B. Largeteau, J.C.Pillet.

Nous avons fait un échange sur nos connaissances respectives du projet. Elles sont identiques par le manque de précisions des informations collectées et le flou du projet concernant le raccordement au réseau national et l'implantation des éoliennes dans un périmètre de 300 km².

Quel que soit le projet final, nous avons fait un bilan non exhaustif des nuisances, du non-respect du parc marin et des règles qui contraignent le littoral.

La commune des Mathes est la seule à avoir voté à l'unanimité une motion contre le projet. Les autres communes sont dans l'attente. La Tremblade, Arvert, Etaules, Chaillevette, Mornac, pour la presqu'île, sont concernées. La CARA est dans le même état d'esprit.

Il y a peu de prise de position tranchée de nos politiques de tous bords. Dominique Bussereau, promoteur d'un moratoire sur l'éolien est en fin de mandat au département et ne se représente pas. Mickaël Vallet, sénateur P.S. de Charente-Maritime et ancien maire de Marennes est contre le projet. Madame la Maire nous propose de le rencontrer prochainement. La presse locale (Littoral) mentionne l'opposition aux éoliennes d'élus municipaux R.N. de la Tremblade et de St Trojan.

Il est convenu d'un échange d'informations entre la municipalité et nos associations.

Le président

Bernard Crozon

Le Secrétaire général

André Rimbert